

NOMINATION

Lettre au ministre contre une procédure «inéquitable»

C'est une lettre au ministre de la Culture qui ressemble d'un baroud d'honneur, car peut-on imaginer que Frédéric Mitterrand revienne sur la nomination de Jean-Marie Besset au centre dramatique national de Montpellier ? «*Et pourtant, objecte Jacques Connort, l'un de ses signataires, nous considérons qu'il ne faut pas se taire car d'autres nominations suivront et, si personne ne proteste, elles suivront le même chemin.*» La lettre est signée par onze des candidats (candidatures uniques ou collectives) à la direction du centre dramatique national de Montpellier. Ils se disent «*surpris et choqués par les circonstances et les modalités de la nomination de Jean-Marie Besset*». Ils rappellent le premier appel à candidatures, la volonté de Georges Frêche, président de l'agglomération et de la Région, de nommer Georges Lavaudant et le blocage de juin 2009, puis le second appel à candidatures selon une procédure simplifiée qui offrait aux candidats un délai de trois semaines pour rédiger un projet de cinq pages. Ils regrettent que le projet de Jean-Marie Besset soit introuvable et considèrent que «*les dimensions politiques semblent cette fois avoir joué un rôle primordial, pour ne pas dire exclusif*», dans sa nomination. Ils se questionnent aussi sur les capacités de l'intéressé à diriger un CDN et se demandent en quoi les activités actuelles de Gilbert Désveaux, dirigeant de la société de production GDP et futur directeur adjoint du CDN de Montpellier, le prédisposent à «*assurer les missions multiples et complexes d'un centre dramatique national*».

La SACD s'était félicitée de la nomination d'un auteur dramatique à la tête d'un CDN. Une prise de position qui a valu à Pascal Rogard, directeur de la SACD, une volée de critiques que l'on peut lire sur son blog (www.rogard.blog.sacd.fr/lesprit-de-famille). Des couloirs du ministère de la Culture remontent les échos d'une certaine gêne de la part de fonctionnaires devant cette situation. Les mêmes échos font savoir que la nomination de Jean-Marie Besset est bien une décision personnelle et unilatérale de Frédéric Mitterrand, accréditant la thèse du «*fait du prince*» dénoncée par le Parti socialiste. À la DRAC de Languedoc-Roussillon où François Duval, conseiller théâtre et danse, assure que Jean-Marie Besset n'était pas le candidat de Christine Albanel. Du côté de l'agglomération et du conseil régional, des sources proches du jury de sélection font valoir que la candidature de Jean-Marie Besset, même arrivée en retard, figurait bien dans la liste du mois de juin, soit avant la nomination de Frédéric Mitterrand. Les mêmes jurent que Georges Frêche n'a rien négocié en échange de son accord. ● Y. P.

Les signataires de la lettre sont : Julien Bouffier (Compagnie Adesso y Sempre), Victor Gauthier-Martin, Marie-José Malis et Frédéric Saccard (Théâtre La Vignette, Université Paul Valéry), Jacques Connort et Gérard Desarthe, Christian Esnay, Laurent Gutmann, Franck Laroze (Compagnie Incidents mémorables), Renaud-Marie Leblanc (Didascalies & Co) et Gilbert Rouvière (Compagnie Zinc Théâtre). Six autres candidats ne sont pas signataires de la lettre : Philippe et Charles Berling, Pierre-Marie Carlier, Bruno Geslin, Éric Lacascade, Georges Lavaudant et Patrice Vigne. ●